

235575-2026 - Competition

France – Decontamination equipment – Fourniture de systèmes légers de décontamination NRBC de véhicules et matériels terrestres et prestations associées

OJ S 67/2026 07/04/2026

Contract or concession notice – standard regime

Supplies

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Email: dga-do-s2a-da-nbc-ter.ach.fct@intradef.gouv.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Defence

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Fourniture de systèmes légers de décontamination NRBC de véhicules et matériels terrestres et prestations associées

Description: L'accord-cadre a pour objet la fourniture de systèmes légers de décontamination approfondie de véhicules et de matériels et les prestations associées, en remplacement des VLRA NBC en dotation. Le système a vocation à assurer la décontamination approfondie en zone avancée d'une unité, au plus près et au plus vite, suite à un événement NRBC localisé. Le système, opéré par un trinôme de décontamination, se compose d'une charge utile montée sur un véhicule (type poids lourds inférieur à 20 tonnes) capable d'évoluer en milieu tout terrain. La charge utile doit permettre d'une part de transporter l'ensemble des équipements nécessaire à l'établissement d'un chantier autonome de décontamination (emport de solutions de décontamination, de matériels de décontamination notamment une partie du système de décontamination de petits détachement –SDPD-) et d'autre part de mettre en œuvre un plot de décontamination au moyen d'équipement spécifique (cuve de préparation de solution, réserve d'eau, tuyaux, lances, générateur de vapeur etc). Le système doit permettre la décontamination approfondie par les trois modes suivants : • neutralisation : pulvérisation des solutions de décontamination aqueuses et de mousses ; • déplacement (haute pression et haute température) ; • vapeur : génération de vapeur humide et sèche. ----- Les principales prestations à réaliser comprennent notamment : - la fourniture de systèmes légers de décontamination approfondie ; - les formations ; - la fourniture d'articles de rechange ; - la maintenance préventive ; - les fournitures documentaires. - la maîtrise technique (identification des obsolescences) ----- Le système doit être aérotransportable en A400M, ferro-routable et pouvoir rouler sans restriction sur la voie publique. La livraison des quatre (4) premiers systèmes devra avoir lieu 18 mois maximum après la notification de l'accord-cadre ou du bon de commande. ----- Il s'agit d'un Marché de défense et de sécurité. ----- Le marché pouvant présenter des aléas techniques, il comportera une part provisionnelle pour l'achat potentiel de fournitures et de services qui n'ont pas pu être définis avec précision dans le marché public initial. ----- La quantité/volumétrie estimée pour le projet d'accord-cadre est d'une quarantaine de systèmes dont 4 minimum pour la partie ferme.----- Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des plis est 18/05/2026 à 12H00 (heure de Paris). Celles inscrites à la rubrique 5.1.12 sont au format UTC.----- En complément de la rubrique 5.1.15 : Il s'agit d'un

accord-cadre composite (partie ferme avec partie à bons de commande).----- Les candidats doivent préciser s'ils se présentent seuls ou en groupement. Il est interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : 1. en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2. en qualité de membres de plusieurs groupements. La composition des groupements ne peut pas être modifiée entre la candidature et la remise de l'offre. ----- Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. ----- De plus, les dispositions des articles R2142-23 et R2342-14 du CCP s'appliquent. ----- Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. ----- En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société (cf. "Modalités de transmission des plis précité en rubrique 2.1.4). ----- Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. ----- La fourniture de tous les éléments/documents listés en rubriques 2.1.6, 5.1.9, 5.1.12 est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. ----- Les documents remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi.

Procedure identifier: 6ed8e35f-5903-4bf3-baab-99e6b7a1ae85

Internal identifier: 2026920020

Type of procedure: Restricted

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: Le présent projet de marché est soumis à la procédure d'appel d'offres restreint. ----- Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 42924720 Decontamination equipment

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

2.1.4. General information

Additional information: Protection des données à caractère personnel : Les données sont traitées pour les finalités suivantes : la gestion des procédures d'achat en passation et la gestion des procédures d'achat en exécution. Ces données sont accessibles aux personnes du service des achats d'armement (S2A) en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en passation" et 5 ans à compter de la fin d'exécution du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en exécution". Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le

destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr ----- La durée du projet de marché indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif. ----- Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature. Le DCE sera accessibles sur PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) pour les candidats qui seront admis à déposer une offre. ----- Les plis ne doivent pas être déposés sur l'adresse fonctionnelle mise en rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) en suivant les instructions du document "Modalités de transmission des plis" disponible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plies>. En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique) ou reçu (cas de la réception par voie postale pour le seul pli de sauvegarde) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur pour le seul pli de sauvegarde) après la date et l'heure limites mentionnées en rubrique 5.1.12 ne sera pris en considération. ----- La transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique. Les plis doivent être transmis exclusivement par voie électronique via la plate-forme des achats de l'État (PLACE) (<https://www.marches-publics.gouv.fr>). Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse indiquée figurant en rubrique 8.1 pour les envois par voie postale ou à l'adresse suivante pour les envois par coursier ou porteur : 66 rue de la Porte d'Issy 75015 PARIS France. L'enveloppe contenant la copie de sauvegarde indiquera l'objet et le numéro de la procédure. En cas de dépôt de pli à l'adresse précitée, il incombe au candidat de prévoir un délai suffisant (au moins une heure avant l'arrivée sur le site) pour les formalités de prise en charge de son pli. Pour des raisons de sécurité, le dépôt de pli par coursier ou porteur est soumis à des règles strictes (présentation de carte nationale d'identité ou de passeport en cours de validité, papiers de l'éventuel véhicules). Se présenter à l'entrée à l'adresse indiquée et contacter le numéro de téléphone indiqué à chaque étape de la dépose (portail d'entrée et quai de dépose des plis) en cas de besoin. Les plis devront être transmis de façon à garantir leurs confidentialités.

Legal basis:

Directive 2009/81/EC

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Breaching of obligations set under purely national exclusion grounds: En plus du motif d'exclusion "Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux" précité, les motifs suivants sont aussi applicables: Biens administrés par un liquidateur /Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme/Corruption/État de cessation d'activités /Faillite/Défaut de fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité du pays/Fraude /Infraction concernant sa conduite professionnelle dans le domaine des marchés de défense /Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes/Insolvabilité/Manquement à l'obligation relative au paiement de cotisations de sécurité sociale/Manquement à l'obligation relative au paiement des impôts/Manquement aux obligations dans le domaine du droit du

travail/Manquement aux obligations dans le domaine du droit social/Motifs d'exclusion purement nationaux/Motifs liés à des condamnations pénales/Motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale/Participation à une organisation criminelle /Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale criminelle. Afin de déclarer sur l'honneur que le candidat n'est soumis à aucune interdiction de soumissionner s'agissant de ces 20 motifs, les renseignements demandés dans le formulaire DC1, version S2A, entièrement complété dans sa dernière version et accessible sur le site <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Fourniture de systèmes légers de décontamination NRBC de véhicules et matériels terrestres et prestations associées

Description: Cf. rubrique 2.1 "Procédure-description" ci-avant.

Internal identifier: 2026920020

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 42924720 Decontamination equipment

5.1.2. Place of performance

Anywhere in the European Economic Area

Additional information: Dans les locaux du Titulaire ou de ses éventuels sous-contractants ou sur site étatique en France métropolitaine.

5.1.3. Estimated duration

Duration: 83 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 0

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 pour chaque candidat ou membre du groupement : pour se faire, il est obligatoire d'utiliser les formulaires version S2A, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> . Le DC1 devra être signé électroniquement par une personne habilitée à engager la société candidate individuelle (en cas de groupement, un DC1 unique pourra être signé par chaque cotraitant ou par le seul mandataire du groupement habilité à cet effet par chaque cotraitant. La preuve du mandat doit être fournie). Un DC2 est fourni par cotraitant en cas de groupement.

Criterion: Enrolment in a trade register

Description of selection criterion: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

Criterion: Enrolment in a trade register

Description of selection criterion: Pour un candidat étranger : Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: En cas de sous-traitance : Un Sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire de l'accord-cadre conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) Sous-traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chaque sous-traitant, leur nom, la nature des prestations sous-traitées et/ou (le cas échéant) les capacités sur lesquelles le candidat s'appuie, ainsi qu'une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) version S2A accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/sous-traitance> , complété des éléments précités demandés. Le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signé(s) par le Sous-traitant. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé le candidat et son(ses) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats notamment en termes de capacités techniques et financières.

Criterion: General yearly turnover

Description of selection criterion: Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou de chaque membre du groupement), réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles. Ce chiffre d'affaire annuel portant sur le dernier exercice disponible ou la moyenne sur les trois derniers exercices disponibles, devra être égal ou supérieur à 10 millions d'euros HT. Si le candidat ou le groupement s'appuie sur ses Sous-traitants pour justifier de ses capacités financières, cette information peut être fournie en indiquant les éléments figurant au bloc J du formulaire de déclaration de sous-traitance précité. La déclaration précitée doit être fournie pour chaque Sous-traitant capacitaire (économique et financier). Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de

produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen.

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: Le candidat (ou le groupement, le cas échéant) devra apporter les preuves des capacités suivantes : 1) Capacité à produire des systèmes de décontamination montés sur véhicule type tout terrains (poids lourd inférieur à vingt tonnes) pouvant projeter plusieurs types de solutions de décontamination, au sein de l'Union européenne (UE) ou de l'Espace Economique Européen (EEE). Afin de prouver la capacité, le candidat décrit les systèmes de décontamination déjà développés, ou, la liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années. Par ailleurs le candidat doit décrire ses moyens de production implantés sur le territoire de l'UE et/ou de l'EEE. ----- 2) Capacité à fournir en 18 mois maximum 4 systèmes de décontamination. Afin de prouver la capacité, le candidat décrira ses moyens de production et fournira la cadence de production annuelle moyenne de systèmes semblables sur les trois dernières années disponibles. ----- 3) Capacité à fournir les prestations de maintenance préventive, et à délivrer des formations utilisateurs et maintenanciers. Afin de prouver la capacité, le candidat décrit ses moyens pour la maintenance, ses principales réalisations au cours des trois dernières années ainsi que, la liste des formations proposées ou son organisation pour assurer cette activité. ----- En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues.----- Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues.----- Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants ou (le cas échéant) sous-contractants ne présentant pas le caractère de sous-traitant) pour justifier de ses capacités techniques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/sous-traitant. Il est rappelé que la fourniture de tous les éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Il est rappelé que l'ensemble des documents demandés doivent être fournis en français. Les documents remis dans une autre langue doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi.

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.11. Procurement documents

Access to certain procurement documents is restricted

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Information about restricted documents is available at: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ad hoc communication channel:

Name: PLACE (Plateforme des achats de l'État)

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Obligatory indication of subcontracting: The share of the contract that the tenderer intends to subcontract

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 18/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: Sans objet

Electronic invoicing: Required

Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Financial arrangement: Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique.----- Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. ----- Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est : L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSI) Le Vendôme III -11, rue du Rempart -93 196 Noisy-Le Grand CEDEX ----- Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Subcontracting:

The contractor must indicate any change of subcontractors during the execution of the contract.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 99

5.1.16. Further information, mediation and review

Information about review deadlines: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif de Paris - Adresse postale : 7 rue de Jouy – Ville : Paris Cedex 04 - Code postal : 75181 Pays: France – Email : Grefte.ta-paris@juradm.fr – Téléphone : +33 144594400 - Adresse internet : <http://www.paris.tribunal-administratif.fr> ----- L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la

procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994).

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organisation providing offline access to the procurement documents: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organisation receiving requests to participate: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organisation processing tenders: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Department: DA BALARD

Postal address: Direction Générale de l'Armement - Service des achats de l'Armement 60 bld Valin CS 21623

Town: Paris cedex 15

Postcode: 75509

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Contact point: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après (BT 506). Voir le BT-300 pour les modalités de transmissions des plis.

Email: dga-do-s2a-da-nbc-ter.ach.fct@intradef.gouv.fr

Telephone: 0000000000

Internet address: <https://armement.defense.gouv.fr/>

Information exchange endpoint (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

8.1. ORG-0000

Official name: Publications Office of the European Union

Registration number: PUBL

Town: Luxembourg

Postcode: 2417

Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)

Country: Luxembourg

Email: ted@publications.europa.eu

Telephone: +352 29291

Internet address: <https://op.europa.eu>

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: 38582578-4693-4764-ad82-f35e4e362647 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 18

Notice dispatch date: 03/04/2026 08:16:57 (UTC+00:00) Western European Time, GMT

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 235575-2026

OJ S issue number: 67/2026

Publication date: 07/04/2026